

## Plaques ondulées, Coloragri, Verdura, Coloronde, Maxi-Soutuile, Soutuile et accessoires

**ETERNIT DVS 02**

### SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

- REMARQUE** : Ce document est fourni à titre d'information, la réglementation actuelle REACH n'obligeant pas à rédiger une Fiche de Donnée de Sécurité pour ce type de produit.
- 1.1. Identificateur de produit**
- Nom commercial** : Plaques ondulées, Soutuile, Maxi-Soutuile, Coloronde, Coloragri, Verdura
- 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** : Plaques ondulées, plaques support de tuiles et accessoires en fibres-ciment destinées à la réalisation de toitures et bardages conformes à la norme NF EN 494:2012
- 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- Nom** : ETERNIT COMMERCIAL
- Adresse** : 2 chemin Clos d'Armand  
81150 TERSSAC  
FRANCE
- Téléphone** : 0 820 000 867
- Courriel** : dvs@eternit.fr
- 1.4. Numéro d'appel d'urgence** : ORFILA (France) : (33) (0)1 45 42 59 59 (Centre anti-poisons)

### SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### PRINCIPAUX DANGERS

- Effets néfastes sur la santé** : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve du respect des règles générales d'hygiène industrielle lors de sa découpe et de sa manipulation
- Effets sur l'environnement** : Ne présente pas de risque particulier pour l'environnement, sous réserve de respecter les recommandations de la section 13 relatives à l'élimination ainsi que les prescriptions réglementaires nationales ou locales pouvant s'appliquer
- Dangers physiques et chimiques**
- Incendie ou explosion** : Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion
- Classification du produit** : Ce produit n'est pas classé comme "mélange dangereux" selon la réglementation de la Communauté Européenne. (directive 67/548/CEE et règlement (CE) 1272/2008)  
Réaction au feu : A1-s1, d0 (pour les plaques de teinte naturelle)  
A2-s1, d0 (pour les autres produits)

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

- **Pictogrammes de danger** : Aucun
- **Mention d'avertissement** : Aucun
- **Mention de danger** : Pas de phrase H
- **Conseils de prudence** : Pas de phrase P

#### 2.3. Autres dangers

- \* En raison de sa composition principalement à base de matières premières minérales, ce produit peut contenir des traces de silice cristalline.  
L'usinage mécanique (découpe, ponçage, perçage) de ce produit peut libérer de la poussière susceptible de contenir des particules de silice cristalline.
- Les poussières générées lors de la découpe des produits peuvent provoquer une irritation des yeux et des voies respiratoires  
En présence d'humidité, le contact du produit avec la peau peut provoquer des brûlures superficielles (pH élevé)

## Plaques ondulées, Coloragri, Verdura, Coloronde, Maxi-Soutuile, Soutuile et accessoires

**ETERNIT DVS 02**

### SECTION 3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**ARTICLE :****Nature chimique** : Produit constitué principalement de ciment portland hydraté, de fibres et d'additifs**\* Composants présentant un danger**

Nom de la substance	Teneur	No CAS	No CE	No index	No Enregistrement	Classification
Carbonate de calcium	10 à 20 %	471-34-1	207-439-9	----	----	Not classified (DSD/DPD) Not classified (GHS)
Quartz	< 0,5 %	14808-60-7	238-878-4	----	----	Not classified (DSD/DPD) Not classified (GHS)

### SECTION 4 PREMIERS SECOURS

**4.1. Description des premiers secours****Inhalation** : Non spécifiquement concerné**Contact avec la peau** : En cas de contact avec une plaque humide, rinçage de la peau à l'eau.  
En cas de rougeur ou irritation, consulter un médecin**Contact avec les yeux** : En cas de poussières dans l'oeil, rinçage à l'eau immédiat et abondant.  
En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste**Ingestion** : Non spécifiquement concerné**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés** : En présence d'humidité, le contact du produit avec la peau peut provoquer des brûlures superficielles (pH élevé)  
En cas d'exposition à de fortes concentrations de poussières lors de la découpe :  
Peut provoquer une irritation des yeux et des voies respiratoires.**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** : Traitement symptomatique.

### SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1. Moyens d'extinction** : Tous les agents d'extinction sont utilisables**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** : N'est pas classé comme inflammable selon les critères de la Communauté Européenne**5.3. Conseils aux pompiers** : Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur  
Endiguer et contenir les fluides d'extinction**Protection des intervenants** : Appareil de protection respiratoire  
Protection complète du corps

### SECTION 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** : Matériau solide à manipuler avec des gants appropriés**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** : Ramasser mécaniquement le produit**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****- Récupération** : Ramasser mécaniquement le produit**- Elimination** : Eliminer les résidus solides dans un centre autorisé à les valoriser ou à les stocker**6.4 Référence à d'autres sections** : Pour plus d'information, se reporter à la section 13

## Plaques ondulées, Coloragri, Verdura, Coloronde, Maxi-Soutuile, Soutuile et accessoires

**ETERNIT DVS 02**

### SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- \* **Mesures techniques** : Pour la manipulation des palettes, les engins de levage doivent pouvoir supporter une charge de 2,4 tonnes minimum  
Appliquer les mesures de protection individuelle et collective appropriées lors de l'usage des produits.  
Éviter la génération de poussières en utilisant des outils avec système d'aspiration de poussières.  
Assurer une bonne ventilation du poste de travail
  - \* **Précautions à prendre** : Port de gants lors de la manipulation du produit  
Éviter le contact avec la peau et les yeux  
Ne pas respirer les poussières (port d'un masque anti-poussières adapté de type P2 ou P3 lors de la découpe)
  - Mesures d'hygiène** : Aspirer les poussières après découpe
- #### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités
- Mesures techniques** : Ne pas gerber les palettes sur plus de 2 niveaux
  - Conditions de stockage**
    - **Recommandées** : Stocker sur un sol plan  
- l'emballage bien fermé  
- dans un endroit sec et bien ventilé  
- à l'abri des intempéries
  - Matériaux d'emballage**
    - **Recommandés** : Emballage d'origine

### SECTION 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition

- \* **- France** : Poussières réputées sans effet spécifique  
Poussières totales - VME : 10 mg/m<sup>3</sup>  
Poussières alvéolaires - VME : 5 mg/m<sup>3</sup>  
Carbonate de calcium : VME : 10 mg/m<sup>3</sup>  
Quartz (poussières alvéolaires) : VME : 0.1 mg/m<sup>3</sup>
- \* **8.2. Contrôles de l'exposition** : Se conformer à la réglementation applicable
- \* **Mesures d'ordre technique** : Assurer une bonne ventilation du poste de travail lors des découpes
- \* **- Protection respiratoire** : En cas de découpe des produits, utiliser un masque anti-poussières adapté (P2/P3)
- \* **- Protection des mains** : Gants de protection pour manipuler les produits  
Les gants utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive 89/686/CEE et de la norme correspondante NF EN 374  
Délai de rupture : consulter les préconisations du fabricant des gants
- \* **- Protection des yeux** : Lunettes de sécurité en cas de découpe des produits
- \* **- Protection de la peau et du corps** : Vêtements de protection avec entretien adapté

**Plaques ondulées, Coloragri, Verdura, Coloronde,  
Maxi-Soutuile, Soutuile et accessoires****ETERNIT DVS 02****SECTION 9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés  
physiques et chimiques essentielles**

Etat physique : Solide  
Couleur : existe en différentes couleurs  
Odeur : inodore  
pH : Non applicable  
Ciment en solution aqueuse : 11 - 13,5

**Températures caractéristiques**

- Ebullition : Non applicable  
- Fusion : > 1000 °C  
Température de décomposition : Non déterminée

**Caractéristiques d'inflammabilité**

- Point d'éclair : Non applicable  
- Température d'auto-inflammation : Non applicable  
Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable  
Propriétés comburantes : Non comburant selon les critères CE

Limites d'explosivité dans l'air : Non applicable

Pression de vapeur : Non applicable

Densité de vapeur (air = 1) : Non applicable

Densité relative (eau = 1) : 1,45 +/- 0,1

**Solubilité**

- dans l'eau : Insoluble

Coefficient de partage n-Octanol/eau : Non applicable

Viscosité cinématique : Non applicable

Taux d'évaporation : Non applicable

Propriétés explosives : Non applicable

9.2 Autres informations : Pas d'information complémentaire disponible

**SECTION 10 STABILITE ET REACTIVITE**

10.1. Réactivité : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier  
10.2. Stabilité chimique : Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi  
10.3. Possibilité de réactions dangereuses : Aucune dans des conditions normales.  
10.4. Conditions à éviter : Aucune, à notre connaissance  
10.5. Matières incompatibles : Aucune, à notre connaissance  
10.6. Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales

**SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets  
toxicologiques**

Toxicité aigüe : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

\* Effets locaux : En raison de sa composition principalement à base de matières premières minérales, ce produit peut contenir des traces de silice cristalline.  
L'usinage mécanique (découpe, ponçage, perçage) de ce produit peut libérer de la poussière susceptible de contenir des particules de silice cristalline.

Les poussières générées lors de la découpe des produits peuvent provoquer une irritation des yeux et des voies respiratoires  
En présence d'humidité, le contact du produit avec la peau peut provoquer des brûlures superficielles (pH élevé)

**Plaques ondulées, Coloragri, Verdura, Coloronde,  
Maxi-Soutuile, Soutuile et accessoires****ETERNIT DVS 02****SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)**

<b>Sensibilisation</b>	: Le contact répété ou prolongé peut provoquer une sensibilisation de la peau (dermite, rougeur, ...)
<b>Toxicité à dose répétée</b>	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
* <b>Cancérogénicité</b>	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. L'inhalation de poussières contenant de la silice cristalline, en particulier les particules fines (taille respirable), à des concentrations élevées ou pendant des périodes prolongées peut entraîner une maladie pulmonaire (silicose) et augmenter le risque de cancer des poumons. Ces données ont été obtenues par le CIRC sur la base d'observations faites dans des professions fortement exposées (mineurs, travailleurs de la poterie ou fonderie).
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**SECTION 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

<b>12.1. Toxicité</b>	: Pas de données propres, le produit n'est pas considéré comme présentant un risque particulier pour l'environnement aquatique
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	: Non biodégradable
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	: Non spécifiquement concerné
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	: Le produit n'est pas mobile dans les sols
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB</b>	: Non spécifiquement concerné

**SECTION 13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

<b>13.1. Méthodes de traitement des déchets</b>	
<b>DECHETS DE PRODUIT</b>	
<b>Valorisation</b>	: Concassage ou broyage des produits pour réemploi dans le bâtiment ou les travaux publics
<b>Destruction/Élimination</b>	: Code déchet : 10.13.11 Si la valorisation n'est pas possible, mise en centre de stockage pour déchets non dangereux
<b>EMBALLAGES SOUILLES</b>	
<b>Valorisation</b>	: Après nettoyage, recycler ou éliminer dans un site autorisé
<b>REMARQUE</b>	: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, relatives à l'élimination, le concernant

**SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

<b>14.1. Numéro ONU</b>	: Non réglementé
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	: Non réglementé
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	: Non réglementé
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	: Non réglementé
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	: Non réglementé
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	: Lors du transport les palettes doivent être correctement arrimées
<b>14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC</b>	: Non applicable

**Plaques ondulées, Coloragri, Verdura, Coloronde,  
Maxi-Soutuile, Soutuile et accessoires****ETERNIT DVS 02****SECTION 15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

- \* 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement : France : Maladies professionnelles (tableau(x) n° 25)
- 15.2. Évaluation de la sécurité chimique : Non applicable

**SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS**

- Informations complémentaires** : Ce produit est un article au sens de REACH, non soumis à obligation de classification et d'étiquetage.  
Cette DVS a été réalisée volontairement afin de fournir à nos clients des informations pertinentes en matière de sécurité.
- Restrictions d'emploi** : Ce produit ne doit pas être utilisé pour des applications autres que celles indiquées au § 1
- Références bibliographiques** : Joint Research Centre (JRC)  
FDS des fournisseurs
- \* **Mise à jour** : Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page)  
Les modifications (autres que de forme) sont signalées par des astérisques (\*).
- Fiche de données de sécurité établie par** : LISAM SERVICES - TELEGIS  
Rue de la Couture F-60400 PASSEL  
Safety Made Easy with [www.lisam.com](http://www.lisam.com)

Ce document complète les manuels de pose et documentation technique mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'il contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Il ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît.

**Fin du document**